



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 - Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 septembre 2021

Présents :

BOUNIOL Muriel, CHAPTAL Lionel, COMBES Yvette, FABIÉ Jean-Marie, FERREIRA Alexandre, LARBAUD Christian, MALAVAL Guy, NURIT Francis, REMALI Ahmed et VARDEMME Guy.

Excusés :

BOUREMEL Saïd, DALLE Guy et SALESSES Bernard.

Absents :

DEBARD Jean-Marie et GINESTIÈRE Christophe.

ACCUEIL ET BIENVENUE

Jean-Marie FABIÉ ouvre la séance à 18 heures et remercie les membres du Conseil d'administration pour leur présence.

En premier lieu, le Président fait un bilan des effectifs pour cette année 2021.

840 licences ont été délivrées toutes catégories confondues. Ce qui correspond à une baisse de 182 adhésions par rapport à l'année 2020 et de 323 en comparaison à 2019. et un taux de reprise de 80 % par rapport à 2020 et de 72 % pour 2019. La moyenne est haute si on prend en compte la moyenne nationale.

Jean-Marie FABIÉ espère atteindre 900 licenciés en 2022.

Ahmed REMALI a noté pour sa part la difficulté de faire reprendre la licence aux personnes qui n'auront pas cotisé depuis 2 ans.

21 clubs ont été affiliés au Comité lors de cette saison. La Boule Grandrieunaise n'a pas délivré de licence mais a payé l'adhésion au CD. Il est fait remarquer que le règlement devrait être appliqué puisqu'il stipule qu'un club affilié doit avoir au moins 3 membres de son conseil d'administration licenciés.

La fortune est diverse selon les différents clubs (certains ont vu leur nombre d'adhésions diminuer tandis que d'autres sont arrivés à se maintenir et parfois même à augmenter leur effectif).

Au niveau régional, une perte de 9 872 licences est enregistrée par rapport à 2020 et de moins 15 000 licences en prenant en compte 2019.

INFO FFPJP ET CRO

Le président n'a pu se rendre à Cabestany (66), comme prévu, pour rencontrer le président de la fédération nationale Michel LE BOT. Cependant il l'a rencontré à Nevers (58) et lui a fait part des problèmes rencontrés par rapport aux délégations et aux tenues afin qu'un nouveau règlement clair et net apparaisse.

Cette dernière problématique sera également exposée par l'intermédiaire de la présidente du Comité Régional Mme CLAMENS au Conseil des Régions qui aura lieu ce week-end.

Lors de la dernière réunion du CRO, le dimanche 12 septembre à Capendu (11), il a été décidé que les organisateurs des championnats régionaux ont jusqu'au 15 octobre pour faire les dossiers d'inscriptions.

Le Congrès Fédéral aura lieu à Belfort (90) les 7 et 8 janvier 2022 .

L'Assemblée Générale du CRO se tiendra les 22 et 23 janvier 2022 à Labruguière (81).

Malgré la baisse des adhésions cette année, ce dernier présente une situation financière saine.

Il n'y a pas d'affiliation à payer au CRO pour 2021.

La création d'un championnat des clubs de Jeu Provençal est prévue avec 24 équipes (1 à 2 par département selon le nombre de licenciés).

Dès l'année prochaine, les CRC Open et féminin se dérouleront aux mêmes dates que les CNC, c'est-à-dire sur trois week-end.

Les CRC vétéran auront lieu les 9 et 23 juin, les 8 et 22 septembre et la finale les 5 et 6 octobre 2022.

Le CRO a proposé à la FFPJP une adaptation du règlement pour le déroulement du CRC JP, afin de diminuer le temps de jeu.

La préparation des hébergements pour les prochains Championnats de France a débuté, les lieux d'organisation étant connus.

En ce qui concerne la professionnalisation, l'embauche d'un délégué technique fédéral régional est à l'étude.

Ses principales tâches seraient d'intervenir dans les Comités, les clubs et les écoles de pétanque. Il aiderait également les comités et les clubs lors des demandes de subvention.

Daniel MERCADIER, ETR, a expliqué le fonctionnement du championnat par équipes jeunes. Il y aura 12 équipes participantes (la Lozère n'étant pas représentée), les villes organisatrices seront Figeac (43), Lourdes (65) et Nîmes (30) avec 4 comités à chaque fois.

COMPTABILITÉ ET TRÉSORERIE

Christian LARBAUD commente les résultats financiers arrêtés à ce jour.

Les comptes affichent :

- un bénéfice de 11 154,13 euros (22 463,44 euros en dépenses et 33 617,57 euros en recettes)
- et une trésorerie de 57 257,49 euros.

Le solde licences reste à payer auprès du CRO et de la FFPJP.

Le département octroie une aide financière de 1 500 euros pour une dépense prévisionnelle de 60 000 euros.

Concernant la subvention ANS, un compte rendu financier doit être rempli et accompagné de justificatifs avant fin mars 2022 sur le site [Le Compte Asso.](#)

Jean-Marie FABIÉ rappelle que le dossier a été réalisé en se basant sur les jeunes, les féminines et les sports adaptés. Sur ce dernier point, il doit rencontrer la secrétaire départementale qui demandait des achats de lots pour les championnats régionaux devant avoir lieu à Langogne.

Une prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre prochain pour préparer l'AG 2021 du samedi 27 novembre. Elle aura lieu à Mende à partir de 14 heures (lieu à déterminer), éventuellement à la nouvelle Maison des Sports si sa construction est terminée. Les assemblées générales de clubs devront, si possible, se tenir avant cette date.

En ce qui concerne la quote-part revenant au CD dans le prix des licences, il est rappelé que l'augmentation de 2 € de celle de la FFPJP en 2019 n'avait pas été répercutée. Comme cela avait été indiqué dans la précédente réunion, une augmentation de 6 € sera donc appliquée en 2022.

CALENDRIER

Le président rappelle que les clubs doivent réaliser les inscriptions avant le 15 octobre pour les régionaux et avant le 30 septembre pour les nationaux.

La répartition des championnats par secteur a été adaptée car seuls les championnats triplète ont pu se dérouler.

En 2024, les Championnats Régionaux seront organisés en Lozère (doublette masculin, tête-à-tête féminin, triplète vétérans, triplète masculin, triplète féminin et doublette mixte) sur 4 jours (Pont de l'Ascension).

Pour le calendrier de poche CD48 2021, il avait été prévu l'insertion gratuite des publicités, or ce dernier n'a pas été fait.

Jean-Marie FABIÉ sonde l'ensemble du Conseil d'administration afin de savoir si le Comité souhaite poursuivre la réalisation du calendrier. Christian LARBAUD indique qu'il n'y est pas favorable. De plus, les administrateurs font remarquer que le format numérique a pris le pas sur la version papier.

Il est alors suggéré la création d'affichettes à distribuer aux clubs pour affichage à leur siège et dans les boulodromes ou terrains de jeux. Yvette COMBES conseille de faire appel à un imprimeur en raison du format particulier du papier.

Le président rappelle néanmoins que l'objectif est de faire la promotion des concours officiels avec l'aide des partenaires.

Suite au tour de table, le calendrier de poche est abandonné à la majorité absolue au bénéfice de l'affichette. Bertrand FILHON, secrétaire indépendant est désigné comme créateur par Jean-Marie FABIÉ.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES DE CLUB 2021

Coupe de France :

Le tirage par tour de zone a été effectué. Les rencontres devront se dérouler avant le 17 octobre inclus.

LE THOR (84) - TEAM BOUL Ô BUT VALDO

PÉTANQUEURS BARRABANS - NÎMES (*Boule du Mont Duplan*) (30)

PÉTANQUE MARVEJOLAISE - LE GRAU D'AGDE (*Pétanqueurs Graulens*) (34)

Coupe de Lozère et Coupe Jean Pierre Bessière :

Les finales sont programmées le dimanche 14 novembre 2021 à partir de 10 heures, à Mende.

Les têtes-à-têtes auront lieu le matin, les doublettes et triplettes l'après-midi. Le repas sera pris au Provençal.

CDC :

Début le dimanche 26 septembre à Langogne pour la 1ère Division et à Florac pour la 2ème.

CRC :

La première journée se déroule les 25 et 26 septembre.

CNC2 :

Il se déroule sur trois journées aux lieux et dates suivants :

Première Journée : CHAUZON-PRADONS (07) / 9 et 10 octobre

Deuxième Journée : PAU (64) / 23 et 24 octobre

Troisième Journée : ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON (42) / 6 et 7 novembre

Concernant les classifications, seuls les champions départementaux seront élites, les licenciés conserveront leur catégorie de 2021.

CHAMPIONNATS DE LOZÈRE ET DE FRANCE

Les championnats de Lozère enregistrent une très bonne participation suivie de bons résultats aux championnats de France :

TRIPLETTE FÉMININE : 21 équipes
Championnes : BOUNIOL Elisa - VILARET Sonia - LAPRADE Christine
élimination en 16^{ème} de finale au France

TRIPLETTE SENIOR : 76 équipes
Champions : CARTEYRADE Dylan - VOINDROT Guy - GALIBERT Jean-Pierre
élimination en 32^{ème} de finale au France

TRIPLETTE VÉTÉRAN : 44 équipes
Champions : RAMBIER Daniel - GALIBERT Jean Pierre - VOINDROT Guy
élimination en 32^{ème} de finale au France

TRIPLETTE PROVENÇAL : 29 équipes
Champions : BERNON Alain - MALPLAT Philippe - PENAS Fernand
élimination en poule au France

DOUBLETTE MIXTE : 88 équipes
Champions : LAMOINE Catherine - PERRIN Frédéric
élimination en 32^{ème} de finale au France

JEUNES

Champions minimes : MAS Noa - LABAUME Antoine - HERCHE Robin

Champions cadets : LYONNET Hubert - JOURNET Nathan - FAGES Chloé

Champions juniors et vainqueurs du Trophée Avenir :
MALAVAL Loann - MARTINS Samuel - BOUREMEL Mattéo

TRIPLETTE PROMOTION : 77 équipes
Champions : ZALIK Christophe - CORRAL Cyril - CHEVALIER Benoit
titre de CHAMPION DE FRANCE

Les championnats nationaux se sont bien déroulés dans l'ensemble malgré quelques problèmes rencontrés à Cabestany (66), notamment au niveau de l'organisation, du terrain et de l'éclairage, et à Nevers en raison d'un quiproquo lié à l'hébergement.

Les clubs ont apprécié les limites d'inscriptions au mardi midi et le début des compétitions le samedi matin (à confirmer lors de l'AG).

Des bons d'achats seront remis aux vainqueurs du Championnat de France Promotion et du Trophée Avenir Junior, respectivement de 200 et 150 euros.

Bertrand Filhon, secrétaire indépendant, a été chargé par Jean-Marie FABIÉ de télécharger des diplômes afin de les distribuer lors de l'AG.

Le président alerte sur le manque d'arbitres dans le département, seulement quatre, il est envisagé de faire appel à des arbitres extérieurs au comité en cas de besoin.

QUESTIONS DIVERSES

Jeudi 9 septembre s'est déroulé le challenge Inter-entreprises, organisé par le CDOS, avec 4 activités proposées : pétanque, football, tennis et athlétisme.

L'atelier pétanque consistait à des tirs de précision, il y avait une très bonne ambiance. La vidéo peut être vue sur la page KWZ tv Lozère sur Facebook.

Le président a été contacté par un habitant de Chanac qui souhaite créer un club sur sa commune, ce qui porterait le total à 22 . Affaire à suivre !

Lionel CHAPTAL demande pourquoi le championnat tripléte mixte avait été annulé à LANGOGNE. Jean-Marie FABIÉ répond que c'est dû à une décision fin juillet-début août à un moment où la Covid était haute et que le site de Langogne posait problème quant au respect du protocole sanitaire.

Le tir de précision n'est pas prévu l'année prochaine dans le calendrier fédéral. La tripléte mixte aura lieu les 26 et 27 mars 2022, afin de favoriser la prise de licences, et la Coupe des Présidents a été fixée fin août 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures .

Le Président,
Jean-Marie FABIÉ